

*Initiatives ministérielles*

avaient l'an dernier, au niveau de rémunération de l'an dernier.

Naturellement, les fonctionnaires qui se trouvaient dans mon bureau m'ont répondu que tous ne réagiraient pas ainsi, mais un petit nombre seulement, et que les autres seraient heureux de donner aux fonctionnaires ce qu'ils demandent.

Je leur lance un défi. Disons que mon défi s'adresse plutôt aux représentants de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada qui ont rencontré le Comité des finances la semaine dernière. Cet organisme, qui représente environ 20 000 membres, a comparu devant le Comité des finances et a déclaré que tout ce qu'il voulait, en réalité, c'était une augmentation de 6 p. 100 et que le gouvernement pouvait sûrement se permettre une telle augmentation.

J'ai répliqué: «D'accord, si nous pouvons nous permettre cette augmentation de 6 p. 100, que les fonctionnaires de mon bureau aimeraient bien avoir, nous parlons d'une augmentation d'environ 800 millions de dollars, plus ou moins.» C'est le chiffre qui a été avancé par la fonction publique, lorsque ses membres ont comparu devant le Comité des finances. Il n'est pas loin, à mon avis, du chiffre exact.

Nous pouvons donc nous en servir parce que c'est un chiffre raisonnable. J'ai dit: «Si mes électeurs croient que vous devriez obtenir ces 800 millions de dollars, j'appuierai l'augmentation à une condition. Vous devez obtenir une pétition signée par un grand nombre d'entre eux qui approuvent l'augmentation de 800 millions et j'y donnerai alors mon appui à condition que la pétition dise clairement que le taux de la TPS devra ainsi passer de 7 p. 100 à 7,5 p. 100, car c'est ce 0,5 p. 100 qui nous donnera les 800 millions de dollars voulus. Si mes électeurs veulent bien nous permettre de vous donner les 800 millions, nous devons les trouver quelque part. Je propose donc que nous augmentions le taux de la TPS de 0,5 p. 100 afin de trouver cette somme. Si mes électeurs appuient vraiment la fonction publique, ils signeront naturellement la pétition pour permettre qu'il en soit ainsi.»

Je ne suis pas sûr que mes électeurs me prendront au mot et je sais fort bien pourquoi. Mes électeurs ne seront pas d'accord parce qu'ils n'approuveront pas une telle augmentation. Qu'on leur propose une augmentation de la TPS ou de l'impôt sur le revenu, ou bien une réduction de quelques-uns des crédits d'impôt ou des déductions

fiscales, mes électeurs ne sont pas d'accord. Je le sais pertinemment.

Revenons à mon autre observation. Ils disent que nous ne cessons pas de gaspiller de l'argent. Pourtant, lorsque je leur demande de nous citer des exemples, ils répondent: «Ce n'est pas mon travail. Je ne sais pas où ils gaspillent cet argent. C'est vous autres, à Ottawa, qui êtes censés savoir tout cela.»

L'observation que je fais à ce sujet, c'est que l'argent n'est pas là. Je crois que les fonctionnaires qui se trouvaient dans mon bureau le reconnaissent. Il est certain que mes électeurs le reconnaissent bien clairement.

Cela nous ramène toujours au point où nous en sommes, c'est-à-dire qu'ils sont en grève et que nous devons, d'une certaine façon, les ramener au travail. Je regrette que nous soyons obligés de procéder ainsi. Je regrette que nous soyons obligés d'adopter une loi qui a pour but de les ramener au travail.

D'un autre côté, mes électeurs ont absolument le droit d'obtenir du gouvernement les services qu'il devrait leur offrir. Comme il est évident que M. Bean et quelques-uns des autres dirigeants sont plus intéressés à faire de cette grève une grève politique, qu'une simple grève des services.

Les fonctionnaires auraient pu utiliser bien des façons pour transmettre leur message aux députés. En fait, certains d'entre eux l'ont fait. Dans quelques-uns des bureaux de ma circonscription, la formule standard qu'ils avaient adoptée était la suivante: «Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse que je vous ai donnée au cours du mois, pourquoi n'appellez-vous pas votre député?»

Mon bureau a reçu de nombreux appels téléphoniques. Je n'apprécie pas tous les appels, mais j'accepte qu'on y ait recours parce qu'il s'agit là d'une bonne façon de régler quelques-uns des problèmes sociaux. Ils exercent des pressions et ce ne sont pas mes électeurs qui les subissent. Ce n'est pas la personne qui s'adresse au bureau de placement pour chercher du travail ou pour demander où est son chèque d'assurance-chômage qui est touchée. Ce n'est pas elle. C'est moi, pas de problème. Je sais que c'est le processus de négociation. Que c'est ainsi que ça devrait être et, même si ça ne me plaît pas, je suis prêt à accepter le fait que c'est un des instruments à leur disposition.

Mais m'entendre dire à présent, comme on me l'a dit ce matin, que s'ils reprennent le travail, ils n'assureront certainement pas les mêmes services qu'avant! Je ne puis les obliger à être efficaces, mais s'ils s'en prennent à mes